



Travaux logement HLM de réhabilitation et d'amélioration thermique

Par **verdun1916**, le **24/01/2019** à **15:38**

Bonjour,

Dans le cadre de travaux de réhabilitation, d'amélioration thermique (votés à la majorité des locataires), a t on le droit de refuser de signer une Convention d'occupation précaire? Merci pour votre aide.

Par **morobar**, le **24/01/2019** à **16:29**

Bonjour,

Dans quelles conditions est intervenu ce vote ?

Pour le reste, HLM ou pas, c'est la loi du 06/07/1989 d'ordre public qui s'applique, et énumère les baux à disposition.